



**AG2R LA MONDIALE**

# ANNEXE FINANCIERE SPECIFIQUE EURO EVOLUTION

## Conditions d'investissement

### Période de souscription :

Jusqu'au 13/01/2010 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur)

Monsieur

Madame

Mademoiselle

Madame et Monsieur

#### SOUSCRIPTEUR / ADHERENT

Nom : .....

Prénom : .....

NORTIA Numéro : .....

NORTIA II Numéro : .....

#### CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHERENT

Nom .....

Prénom: .....

EPIGEA Numéro : .....

Autre Nom et Numéro : .....

## 1. Caractéristiques

Code ISIN : FR0010815621	Date d'évaluation : 15/01/2010	Prix d'émission : 99.94 %
Classification : EMTN	Date d'échéance : 23/01/2018	Garantie : NON
Date d'émission : 04/11/2009	Valeur nominale : 1 000	Garant : SOCIETE GENERALE
Risque portant sur le capital :		
Le souscripteur peut perdre la totalité de son investissement en cas d'une baisse de 40% de l'indice Eurostoxx au 15/01/2018 par rapport à son niveau initial.		

## 2. Modalités de la prise d'effet des opérations

Période de souscription : Jusqu'au 13/01/2010 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur)

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire au vendredi

Pour une opération donnée (investissement / désinvestissement), la valeur liquidative de l'unité de compte prise en compte est la première valeur à compter de la date d'effet de l'opération, en adéquation avec l'heure de centralisation des ordres par le dépositaire du support et l'heure de réception et de traitement par l'Assureur.

### Versement/Arbitrage

L'investissement sera directement réalisé sur le support EURO EVOLUTION et exécuté sur la base du prix d'émission.

Tout investissement réceptionné après le 13/01/2010 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur) sera exécuté sur la valeur liquidative du jour du marché secondaire.

### Rachats avant terme

Entre le 04/11/2009 et le 23/01/2018, conformément aux Conditions Générales/Proposition de Contrat d'assurance, les ordres de rachat sont exécutés à la première date de valorisation du contrat, à compter de la date de réception par l'assureur de la demande.

### Au terme

Au 23/01/2018 ou à la première date de valorisation du contrat à compter de cette date, l'épargne inscrite sur le support EURO EVOLUTION sera arbitrée sans frais sur le support monétaire d'attente du contrat.

### Détachement du coupon

Les détachements de coupon éventuels seront réinvestis sur le support monétaire du contrat VEGA COURT TERME.

**Le support EURO EVOLUTION ne peut pas être retenu comme support d'investissement dans le cadre de versements programmés et n'est pas éligible aux options spécifiques de votre contrat.**

**L'Assureur dispose de la capacité de supprimer le droit offert à chaque souscripteur/adhérent de procéder à tout nouveau versement/arbitrage au titre du support EURO EVOLUTION.**

### 3. Signature(s)

---

Je reconnais avoir été informé que l'épargne inscrite sur les unités de compte ne bénéficie d'aucune garantie en capital de la part de l'Assureur. L'engagement de l'Assureur ne porte que sur le nombre d'unités de compte et sur son calcul et non sur la valeur des unités de compte dont les fluctuations à la hausse ou à la baisse sont au bénéfice ou au risque de l'Adhérent.

Je soussigné, ....., reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice d'Information correspondant au descriptif complet des caractéristiques financières et des modalités de fonctionnement du support EURO EVOLUTION, des informations ci-dessus concernant l'unité de compte, les règles de valorisation, et en accepte les conditions.

Fait à ..... le ..... / ..... / ..... SIGNATURE(S)  
(précédées de la mention "lu et approuvé")

LE SOUSCRIPTEUR/ADHERENT

LE CO-SOUSCRIPTEUR/CO-ADHERENT

Informatique & Libertés : La collecte des données personnelles de l'adhérent est effectuée dans le cadre d'un traitement relatif à la relation client et son exploitation commerciale, dont le responsable est la société LA MONDIALE PARTENAIRE. Les destinataires de ces données sont les sociétés du Groupe LA MONDIALE et éventuellement des sociétés tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données personnelles le concernant. Il peut exercer ces droits par courrier auprès de la Direction des Back Offices de LA MONDIALE PARTENAIRE, 104-110, Boulevard Haussmann, 75379 PARIS Cedex 08.

Contrat assuré par LA MONDIALE PARTENAIRE - Membre du Groupe AG2R LA MONDIALE Entreprise régie par le Code des Assurances  
S.A. au capital de 73 410 150 euros - RCS Paris B 313 689 713  
104-110, Boulevard Haussmann - 75379 PARIS Cedex 08

*Exemplaire 1/3 - destiné à LA MONDIALE PARTENAIRE - Exemplaire 2/3 - destiné au conseiller - Exemplaire 3/3 - destiné au souscripteur/adhérent*